



jeudi, 2. Février 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie	2
<i>La France se distingue pour former de grands patrons</i>	2
<i>Autoroutes : un plan de relance à 800 millions d'euros</i>	2
<i>Les ménages retrouvent leur optimisme d'avant la crise</i>	3
<i>Inférieure aux prévisions, la croissance française atteint 1,1 % en 2016</i>	3
<i>Eclaircie pour les énergies renouvelables en France</i>	4
<i>Électroménager : ventes en hausse</i>	5
<i>Les défaillances d'entreprises en recul en 2016</i>	5
<i>Bon début d'année 2017 pour le marché automobile français</i>	6
<i>Bpifrance en soutien de l'investissement</i>	6
<i>France: 20% de l'électricité vient des énergies renouvelables</i>	7
<i>Vins français: hausse des exportations vers la Chine</i>	7
Commerce	9
<i>LVMH finit 2016 en pleine forme, mais joue la prudence pour 2017</i>	9
<i>Total prépare le terrain pour les énergies du futur</i>	10
<i>Engie va construire en Indonésie</i>	10
Transactions & Contrats	10
<i>Télévision : Mediawan rachète le Groupe AB</i>	10
<i>Alstom : contrat de 91 millions d'euros</i>	11
<i>Grand Paris: contrat de 968 millions d'euros pour Bouygues TP</i>	12



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

La France se distingue pour former de grands patrons

Source : Le Monde

L'enseignement supérieur français sait former de grands patrons. C'est ce que relève l'Alma Mater Index, de Times Higher Education, qui publie, en ce mois de janvier, un classement mondial de 100 universités et grandes écoles qui ont formé le plus de dirigeants des 500 principales entreprises de la planète. Dans le top 5, figure en effet HEC Paris (3e du classement) et l'Ecole polytechnique (4e).

Un résultat meilleur que dans la majorité des palmarès des établissements d'enseignement supérieur, même si, cette fois encore, les Etats-Unis se taillent la part du lion : l'université Harvard est en tête, avec parmi ses anciens élèves 26 patrons, dont le chiffre d'affaires cumulé des entreprises qu'ils dirigent pesait 1 310 milliards de dollars en 2015, (la même année de produit intérieur brut de la France était de 2 181 milliards).

Deuxième du classement, encore une américaine : l'université Stanford, avec 12 grands patrons. Les premières françaises viennent juste après : HEC Paris et l'Ecole polytechnique, qui a eu dans ses rangs 11 chefs d'entreprise. Trois autres fleurons de l'enseignement tricolore se placent dans le top 15 : Mines Paris Tech (10e), l'Ecole nationale d'administration (11e) et l'Insead (13e).

Globalement, c'est bien aux Etats-Unis que se forme le plus gros contingent de présidents de multinationale, soit 231. La Chine, deuxième, en a formé 116, la France 68, l'Allemagne 46, le Royaume-Uni 40 et le Japon 35.

L'étude montre une importante corrélation entre le pays d'origine de l'école diplômante et le siège de l'entreprise que le diplômé dirige (75 % pour les 100 premières entreprises du classement). Andrea Masini, responsable du programme MBA à HEC Paris, interrogé par Times Higher Education l'explique ainsi : les dirigeants doivent « comprendre la culture de l'entreprise », mais également « les subtilités, les nuances de la culture du pays. »

Les 10 établissements les mieux classés

1. Université Harvard (Etats-Unis)
2. Université Standford (Etats-Unis)
3. HEC Paris (France)
4. Ecole polytechnique (France)
5. Université Cornell (Etats-Unis)
6. Université de Pennsylvanie (Etats-Unis)
7. Université de Wuhan (Chine)
8. Université de Chicago (Etats-Unis)
9. Institut de technologie du Massachusetts (MIT) (Etats-Unis)
10. Mines Paris Tech (France)

Les 8 établissements français classés

3. HEC Paris
4. Ecole polytechnique
10. Mines Paris Tech
11. ENA
13. Insead
50. Science Po
80. Centrale Supélec
88. Essec Business school

Autoroutes : un plan de relance à 800 millions d'euros

Source : Le Monde

Derniers chantiers avant les élections. Durant son quinquennat, François Hollande aura choyé les autoroutes. Pas moins de deux plans de relance auront été mis en place en l'espace de deux ans : le premier de 3,2 milliards d'euros a été signé en avril 2015 et un nouveau programme d'investissements de 800 millions d'euros a été annoncé jeudi 26 janvier. Un montant légèrement inférieur au milliard espéré.

Cela permettra la création de 5 000 emplois qui s'ajouteront aux 8 000 à 10 000 prévus dans le cadre du premier chantier. Une ampleur jamais vue. A titre de comparaison, le paquet vert autoroutier réalisé en 2010 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'écologie, sous la présidence de Nicolas Sarkozy avait déjà été salué par son importance. Il prévoyait 1 milliard d'euros d'investissements pour améliorer les performances environnementales du réseau et 4 000 emplois.

32 échangeurs, 25 aires de covoiturages

Les deux plans de ce quinquennat diffèrent à la fois sur la nature des travaux et sur leur financement. Si le premier consistait principalement à aménager les grands axes existants en les élargissant, le second répond à des préoccupations locales.

Pour le secrétaire d'Etat chargé des transports, Alain Vidalies, ce programme prévoyant 32 échangeurs, 25 aires de covoiturages ainsi que des aménagements pour la protection du milieu naturel a « pour objectif de répondre à des attentes fortes des collectivités territoriales », explique-t-il, dans un communiqué. « Il vise à améliorer la desserte des territoires et à créer de l'activité en investissant dans l'amélioration de la qualité des infrastructures. »

En conséquence, le financement sera réparti entre les collectivités locales et les automobilistes. Les premières contribueront pour « plus de 50 % en moyenne pour les opérations routières d'intérêt local. Le complément proviendra d'une faible augmentation des péages, limitée de 0,1 % à 0,4 % par an de 2019 à 2021 », a précisé le secrétaire d'Etat. Rien à voir avec le plan de relance de 2015. En contrepartie de la prise en charge des 3,2 milliards d'investissement, les sociétés privées d'autoroutes ont obtenu un rallongement de deux ans et demi en moyenne de la durée des concessions.

Vinci sera le plus grand bénéficiaire

Dans les deux cas Vinci qui exploite 52 % du réseau autoroutier français est le plus grand bénéficiaire. Sur les 3,2 milliards d'euros du plan de 2015, il contribuait pour plus de 2 milliards, le reste étant réparti entre deux autres groupes Eiffage avec APRR et AREA, et Sanef contrôlé par l'espagnol Abertis.

Cette fois, sur les 800 millions d'euros du programme, Vinci fera un peu plus de la moitié des chantiers, Eiffage et Abertis, engageront des travaux estimés respectivement à 220 millions et 147 millions. Toutefois les protocoles d'accord entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes doivent encore être examinés par le régulateur du rail et de la route, l'Arafer. « Toutes ces étapes permettront d'engager les premiers travaux dès la fin de l'année 2017 », espère M. Vidalies.

La rapidité avec laquelle le deuxième programme a été entériné tranche aussi avec le précédent. Si le premier plan avait abouti trois ans après son annonce en 2012 – sur fond d'une vive polémique concernant le niveau élevé des péages – le nouveau, annoncé en juillet 2016

par François Hollande, a mis à peine six mois pour se conclure.

Les ménages retrouvent leur optimisme d'avant la crise

Source : Le Figaro

En janvier, la confiance des ménages dans l'avenir a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans, indique l'Insee.

C'est officiel: les Français ont bel et bien retrouvé le moral, selon les dernières statistiques publiées par l'Insee, ce vendredi. En janvier, l'indicateur a augmenté d'un point par rapport au mois dernier, atteignant le seuil des 100 points. Il retrouve ainsi sa moyenne de longue période et signe son plus haut niveau depuis dix ans, indique l'organisme public. Pour établir cet indice, l'Insee interroge les ménages sur leur situation personnelle et sur leur perception de l'évolution économique en général. L'indicateur est un élément clé pour évaluer le niveau à venir de la consommation, moteur important de la croissance en France avec l'investissement.

Dans le détail, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle future a gagné trois points. « [Il] retrouve son niveau moyen de longue période, qu'il n'avait pas atteint depuis septembre 2007 », note l'institut. Après une légère baisse le mois passé, le solde d'opinion sur leur capacité d'épargne gagne 1 point. « Les ménages estimant qu'il est opportun d'épargner sont plus nombreux: le solde correspondant regagne les 5 points perdus en décembre », complète les économistes.

Les craintes du chômage se dissipent

Concernant l'évolution de la situation économique en général, les ménages expriment une confiance mesurée quant à leur niveau de vie futur. Le solde est quasi stable et à son niveau de longue période. Le chômage? Les craintes s'estompent, puisque le solde d'opinion a diminué de trois points, après une forte réduction depuis octobre. À titre indicatif, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 111.300 en 2016, selon les derniers chiffres du ministère du Travail, parus le 24 janvier dernier. Depuis l'élection de François Hollande, le nombre de chômeurs a, en revanche, augmenté de 600.000.

Inférieure aux prévisions, la croissance française atteint 1,1 % en 2016

Source : Le Monde

La croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 1,1 % en France en 2016, après avoir accéléré au quatrième trimestre où elle s'est établie à 0,4 %, a annoncé mardi 31 janvier l'Insee. Ce chiffre est nettement inférieur aux prévisions du gouvernement, qui tablait sur une progression de 1,4 % du PIB sur l'ensemble de l'année. En 2015, la croissance s'était établie à 1,2 %.

Michel Sapin vante « une reprise qui s'installe durablement »

Le ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, a pourtant estimé mardi que la croissance économique témoignait d'une activité « dynamique » et « aura permis de faire reculer le chômage, tout en réduisant le déficit public ». « C'est le signe d'une reprise qui s'installe durablement et, surtout, qui prend de l'ampleur », a ajouté M. Sapin, insistant sur les bons résultats du quatrième trimestre.

Sur les trois derniers mois de l'année, la croissance du PIB a en effet atteint 0,4 %, soit deux fois plus que le trimestre précédent, à la faveur d'une reprise de la consommation (+ 0,6 %) et de l'investissement des entreprises (+ 1,3 %). « La confiance des ménages comme des chefs d'entreprise se situe à des niveaux élevés et promet un début d'année 2017 très dynamique, tant en termes d'activité que de créations d'emploi », ajoute le ministre, dans une réaction transmise à l'AFP.

Consommation des ménages en baisse de 0,8 % en décembre

Dans le détail, les dépenses de consommation des ménages, qui contribuent traditionnellement à la solidité de l'activité, ont augmenté de 1,8 % l'an dernier, après 1,4 % en 2015. La consommation des ménages s'est toutefois repliée de 0,8% en décembre, principalement du fait de moindres dépenses en énergie et en alimentation, selon les données publiées mardi par l'Insee.

L'investissement des entreprises, autre moteur indispensable à une reprise durable de l'activité, a pour sa part progressé de 4,3 %, soit deux fois plus que l'année précédente (+ 2 %).

Selon l'Insee, cette dynamique devrait se poursuivre en 2017. L'organisme public prévoit ainsi une croissance de 0,3 %, puis 0,4 % aux premier et deuxième trimestre 2017, grâce notamment à la bonne tenue des exportations.

Le taux de chômage devrait pour sa part légèrement reculer, pour atteindre à la mi-2017 9,5 % de la population active en métropole et 9,8 % avec l'outre-

mer, grâce à un nombre d'emplois créés suffisant pour absorber la hausse de la population active.

Eclaircie pour les énergies renouvelables en France

Source : Le Monde

Les postulants à l'élection présidentielle – ou leurs porte-parole – étaient attendus, mardi 31 janvier, à la Maison de la Mutualité, à Paris, pour le colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Ils étaient invités à se prononcer sur le Livre blanc élaboré par les professionnels, désireux de profiter de « l'élan mondial » de ce secteur.

Après des années maussades, une éclaircie se profile pour les énergies vertes en France. Certes, elles demeurent à la peine : fin 2015, leur part dans la consommation finale d'énergie n'était que de 14,9 %, alors qu'elle aurait dû atteindre 17 % pour se trouver en phase avec l'objectif de 23 % en 2020, fixé dans le cadre du « paquet énergie-climat » européen. Les chiffres à fin 2016 ne sont pas encore connus, mais le différentiel ne devrait guère avoir changé.

Ces mauvaises performances placent la France dans la queue du peloton européen, loin de la Suède (52,6 % de renouvelables fin 2014), de la Finlande (38,7 %), de l'Autriche (33,1 %) ou du Danemark (29,2 %). De tous les pays de l'Union européenne, elle est celui qui accuse le retard le plus important sur son objectif.

« Il ne faut pas se faire d'illusions. On n'arrivera pas à rattraper ce retard d'ici à 2020 », déplore le président du SER, Jean-Louis Bal. En revanche, pense-t-il, « il n'est pas trop tard pour se mettre sur la bonne trajectoire pour 2030 ». La loi de transition énergétique d'août

2015 prévoit de porter, à cette échéance, la part des renouvelables à 32 % du mix énergétique.

Les industriels veulent donc faire preuve d'optimisme. Le bilan de l'année 2016 est pourtant en demi-teinte. Dans l'éolien terrestre, 1 345 mégawatts (MW) de capacités nouvelles ont été installés, un record historique. Pour autant, le parc en place au 30 septembre dépassait à peine 11 000 MW, très en deçà des 19 000 MW visés en 2020. La faute, en grande partie, aux recours systématiques déposés par les associations anti-éolien.

La situation est inverse dans le solaire photovoltaïque. On n'a installé que 576 MW de puissance en 2016, le plus mauvais résultat de ces dernières années. Ce secteur subit encore les contrecoups du moratoire sur les projets solaires décidés par l'Etat au début des années 2010 pour crever la bulle spéculative qui s'était formée. Le parc en place n'en atteignait pas moins 6 650 MW fin septembre (7 500 MW avec l'outre-mer), déjà au-delà des 5 400 MW escomptés en 2020.

« Confirmation » des ambitions

C'est pour l'éolien en mer que le tableau est le plus sombre. Les turbines des six parcs au large des côtes normandes, bretonnes et vendéennes, pour un total de 3 000 MW, ne tourneront pas avant la prochaine décennie. Et les résultats d'un nouvel appel d'offres pour une puissance de l'ordre de 500 MW au large de Dunkerque (Nord) sont toujours attendus.

D'où vient, alors, que la profession croie en des lendemains plus radieux ? L'embellie espérée tient à la programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée en octobre 2016. Cette feuille de route, qui décline la loi de transition énergétique, « nous donne de la visibilité », se félicite Jean-Louis Bal. Elle prévoit de faire grimper la

capacité hexagonale d'énergie renouvelable de 41 000 MW en 2014 à 71 000 ou 78 000 MW, selon les scénarios, en 2023.

La ministre de l'environnement et de l'énergie, Ségolène Royal, a ainsi lancé deux appels d'offres dans le photovoltaïque, pour une capacité totale de 4 500 MW sur trois ans. Les industriels en réclament autant pour l'éolien terrestre.

La filière profite aussi d'un travail de simplification administrative qui, constate le président du SER, « commence à porter ses fruits ». A compter du 1er mars, une autorisation environnementale unique sera exigée pour les installations de production d'énergie renouvelable, alors que de multiples autorisations étaient jusqu'alors nécessaires – au titre des réserves naturelles, des sites classés, de la protection de la faune et de la flore sauvages... Cela n'empêchera pas les recours, mais ils devraient être moins nombreux, ce qui pourrait diviser par deux la durée de réalisation des parcs éoliens (de six à sept ans aujourd'hui).

Les industriels attendent donc des futurs responsables politiques la « confirmation » des ambitions tracées par la programmation pluriannuelle. Et l'allocation des moyens financiers promis. Année après année, Mme Royal met en avant « le doublement du fonds chaleur », un dispositif géré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour développer la biomasse, la géothermie ou le solaire thermique. Ce fonds est doté de 210 millions d'euros par an, mais la promesse de doublement ne s'est pas encore concrétisée.

« Il s'agit d'un outil très efficace, plaide Jean-Louis Bal. De 2009 à 2013, l'Etat y a consacré 1,1 milliard d'euros, ce qui a permis de remplacer 1 million de tonnes

équivalent pétrole de combustibles fossiles et d'économiser 350 millions d'euros par an sur les importations d'hydrocarbures. Soit un amortissement en seulement trois ans. »

Quel que soit le résultat de la présidentielle, les renouvelables peuvent compter sur un allié objectif : la baisse régulière de leur coût. Une étude publiée le 25 janvier par l'Ademe montre que l'éolien terrestre et le photovoltaïque sont devenus, en France comme dans le reste du monde, « compétitifs vis-à-vis des moyens conventionnels » de production d'électricité, nucléaire compris.

Électroménager : ventes en hausse

Source : Le Figaro

Les ventes d'appareils électroménagers ont progressé l'an dernier en France, tirées surtout par le petit électroménager, tandis que les gros équipements ont enregistré une hausse plus mesurée, selon des chiffres publiés mardi par le groupement des fabricants du secteur (Gifam).

Le petit électroménager s'est inscrit en hausse de 3,2% en valeur, à 2,8 milliards d'euros, "porté par des produits à forte valeur ajoutée et innovants", selon le Gifam, s'appuyant sur des données de l'institut d'études de marché GfK.

Les défaillances d'entreprises en recul en 2016

Source : Le Figaro

Le nombre de défaillances d'entreprises a baissé de 8,3% en 2016 après un très bon quatrième trimestre, l'amélioration de la conjoncture profitant notamment

au secteur du bâtiment et du commerce, selon une étude du cabinet Altares publiée ce mardi. Sur l'ensemble de l'année, 57.844 entreprises ont été placées en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, contre 63.008 un an plus tôt, précise cette étude. Le seul dernier trimestre 2016, en comparaison de la même période 2015, est en amélioration de 12%, juste sous le seuil des 14.000 procédures (13.971) qui n'avait plus été approché depuis fin 2007 (13.662).

"Depuis 2009, l'espoir de revenir sous le seuil des 15.000 défaillances d'entreprises sur le dernier trimestre et 60.000 sur l'année semblait inaccessible. 2016 l'a pourtant fait!", souligne Thierry Millon, directeur des études chez Altares, cité dans un communiqué. "L'année se termine à moins de 58.000 défaillances, un volume comparable à celui observé en janvier 2009. Certes, c'est encore 8.000 de trop par rapport à 2007", mais cela "permet de ramener le nombre d'emplois menacés par ces procédures collectives à 200.000 contre 260.000 en 2009", ajoute-t-il.

Selon Altares, toutes les catégories d'entreprises ont profité de cette dynamique positive. A commencer par les plus petites d'entre elles, celles employant moins de trois salariés, qui représentent les trois quarts des défaillances. Par secteur, la baisse a été particulièrement marquée dans le bâtiment, qui concentre traditionnellement le quart des défaillances d'entreprises: le nombre de jugements d'ouvertures a ainsi reculé de 12,7% dans la construction, avec -12,5% dans le gros oeuvre et -12,3% dans les travaux publics. Le commerce a offert une tendance favorable (-9,5%), malgré des "tensions dans les activités de détail, telles que l'entretien et réparation de véhicules automobiles (+5%)", mais aussi "l'alimentation générale (+11%)", détaille Altars.

Les défaillances ont en outre reculé de 8,3% dans l'industrie et de 7% dans le transport routier de marchandises, secteur tiré par le fret de proximité (-10%), contrairement à celui de voyageurs (+31%). Cette dernière hausse, selon Altarès, s'explique principalement par la hausse des défaillances dans le secteur des taxis: ces derniers ont comptabilisé 230 cessations de paiement en 2016, contre 175 en 2015 et 118 en 2014. L'agriculture reste en outre à l'écart de la dynamique globale, avec un nombre de défaillances en hausse de 4% et de 8% sur les seules activités d'élevage. Le directeur des études chez Altares dit s'attendre à un nouveau recul des défaillances cette année, de 6 %, à 54.000 sinistres environ, ce qui ferait de 2017 la meilleure année depuis 2007.

Bon début d'année 2017 pour le marché automobile français

Source : Le Monde

Le marché automobile français a entamé l'année 2017 sur un bond de 10,6 %, selon les chiffres officiels diffusés, mercredi 1er février, par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) dans un communiqué.

Quelque 153 000 voitures particulières neuves ont été mises sur les routes de l'Hexagone le mois dernier. Ce résultat a toutefois été obtenu sur 22 jours ouvrables, alors que janvier 2016, mois de référence pour le calcul, n'en comportait que 20, indique le le CCFA.

Les deux groupes automobiles français ont bénéficié de cette tendance positive, obtenue dans la foulée d'une année 2016 qui a vu les immatriculations atteindre 2,015 millions d'unités, en hausse de 5,1 %.

Le groupe PSA (Peugeot, Citroën et DS) a livré quelque 47 000 voitures neuves le mois dernier, une progression de 9,7 %. De son côté, Renault (marque au losange et Dacia) a vu ses immatriculations croître de 12,6 % à 36 000 unités, selon le CCFA.

Le diesel en recul

La part des voitures diesel dans les immatriculations de voitures neuves est tombée à 47,9 % en France en janvier, retrouvant son niveau de 2000, constate le CCFA.

Ce passage sous 50 % a lieu dans la foulée d'une année 2016 lors de laquelle 52,1 % des acheteurs ont encore opté pour une voiture particulière au gazole. Il s'inscrit dans la continuité d'une érosion constatée depuis 2012, quand la part du diesel atteignait encore 73 %.

Bpifrance en soutien de l'investissement

Source : Le Monde

Les entreprises françaises vont (un peu) mieux et l'activité de Bpifrance le prouve. En 2016, la banque publique a moins colmaté la trésorerie des entreprises et davantage aidé à financer l'investissement, selon le bilan qu'elle a dressé mardi 31 janvier.

Elle a ainsi octroyé pour 5,6 milliards d'euros de prêts à court terme (- 5 %), tandis qu'elle consentait pour 6,7 milliards de prêts à l'investissement (+ 10 %), en cofinancement avec les banques. « Beaucoup d'entrepreneurs se sont mis en mouvement et voient des perspectives favorables en 2017, en dépit de l'incertitude liée à l'élection présidentielle en France », se félicite Nicolas Dufourcq, le directeur général de Bpifrance.

Au total, la banque créée à l'initiative de François Hollande en 2012 a injecté 24,4 milliards d'euros dans l'économie française en 2016. L'essentiel, soit 13,6 milliards d'euros (+ 2 %), a été accordé sous forme de prêts et d'aides ; 8,4 milliards d'euros de garanties (+ 4 %), ensuite, ont été apportés par Bpifrance à des prêts distribués par les réseaux bancaires. Enfin, la banque publique a investi 2,4 milliards d'euros au capital des entreprises françaises, soit un bond de 31 %.

En particulier, le bras armé de l'Etat a investi 1,1 milliard d'euros (+ 42 %) dans des entreprises grandes ou moyennes, comme les crèches Les Petits Chaperons Rouges, le groupe hospitalier MediPôle Partenaires ou encore le groupe d'enseignement supérieur privé Insec. « Nous avons visé des secteurs moins cycliques pour mieux équilibrer notre portefeuille », explique M. Dufourcq. Cette diversification est nécessaire puisque certaines entreprises dont Bpifrance est actionnaire apparaissent mal en point, à l'image du réseau social Viadeo placé en redressement judiciaire.

Contribution record

« Nous avons eu des bonnes et des mauvaises surprises, reconnaît M. Dufourcq. La bonne surprise, c'est la résurrection du fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics. Par ailleurs, le plan de restructuration du groupe parapétrolier Vallourec se déroule comme prévu. En revanche, c'est vrai qu'il y a eu une déception sur Viadeo, mais elle était attendue et le risque pour nous était provisionné depuis longtemps. La situation reste tendue pour le spécialiste de la géophysique CGG, qui doit restructurer sa dette, et l'opérateur de satellites Eutelsat qui a connu une sanction en Bourse à l'automne dernier. »
« Cela ne nous empêchera pas de dégager un retour sur fonds propres proche de 4 % », assure le directeur

général. En parallèle, Bpifrance a, en effet, réalisé pour 1,667 milliard d'euros de cessions, en allégeant notamment ses participations dans Valeo, Eiffage et Ubisoft. De quoi générer plus de 500 millions d'euros de plus-values.

La banque publique n'investit pas seulement en direct au capital des entreprises françaises. En 2016, elle a alloué une contribution record de 729 millions d'euros dans 46 fonds destinés à irriguer l'économie hexagonale. Et 2017 s'annonce encore plus importante : 1,3 milliard d'euros de souscriptions ont d'ores et déjà été promises ces derniers mois, que ce soit à Iris Capital – pour le futur fonds d'Orange et Publicis – ou au spécialiste des fintechs Blackfin.

« Nous cherchons à convaincre encore une grande société de gestion française de créer un fonds de croissance dans le numérique et une autre dans la biotech. Mais il ne suffit pas de rassembler des capitaux pour gagner la bataille. Il faut que ces équipes soient considérées par les entrepreneurs comme aussi efficaces que les grands fonds anglo-saxons », prévient M. Dufourcq.

Dernier métier, enfin, de la banque publique, le « coaching » des entreprises est apparu en 2015. « En 2016, plus de 5 000 entreprises clientes ont été accompagnées pour changer d'échelle, se structurer ou mettre en place un plan de transformation digitale », souligne Bpifrance. « Nous nous voyons comme des producteurs d'entrepreneurs, comme d'autres produisent des films. Et nous voulons faire des blockbusters, pas uniquement des films d'art et d'essai », conclut M. Dufourcq.

France: 20% de l'électricité vient des énergies renouvelables

Source : Le Figaro

Les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse, etc.) ont fourni 19,6% de l'électricité consommée en France l'an dernier, avec un parc total qui a atteint 45,8 gigawatts (GW), selon un bilan publié par le Syndicat des énergies renouvelables (SER) mardi.

Ce niveau de production est similaire à ce qui avait été enregistré en 2014, après une baisse à 18,7% en 2015 sous l'effet cumulé d'une hausse de la consommation électrique globale et d'une baisse de la production hydraulique à cause d'une pluviométrie inférieure.

Avec 45,84 GW d'énergies vertes installées sur le territoire fin 2016, la France a atteint 89% de l'objectif fixé pour 2018 par la loi sur la transition énergétique.

2.188 mégawatts ont été raccordés l'an dernier, dont près des deux tiers (62%) dans l'éolien et plus d'un quart (26%) dans le solaire.

Le parc éolien atteint 11.670 MW, avec 1.345 nouveaux mégawatts raccordés en 2016, une progression de 13% sur un an.

"Ces chiffres sont les meilleurs jamais enregistrés pour la filière éolienne et traduisent notamment les effets des dispositions de simplification réglementaire prises ces dernières années", s'est félicité le SER dans un communiqué diffusé en marge de son colloque annuel.

Mais pour atteindre l'objectif de 2018, il faudrait ajouter 1.665 mégawatts cette année et la même chose l'an prochain, juge le SER.

L'électricité éolienne a globalement couvert 4,3% de la consommation électrique l'an dernier. La production est restée stable sur un an, du fait d'une ressource en vent "exceptionnellement peu disponible au cours du second semestre", explique le SER.

Le parc solaire a lui atteint 6.672 MW fin 2016, avoir 576 nouveaux mégawatts raccordés au réseau, en baisse de 36% par rapport à 2015, année qui avait vu la mise en service d'un méga projet en Gironde.

Cette tendance "est appelée à s'inverser" cette année grâce au raccordement de projets lancés les années précédentes, selon le SER.

L'électricité solaire a couvert 1,7% de la consommation de courant l'an dernier (+11%).

Le parc hydraulique est lui resté stable à 25,4 GW et sa production, qui couvre 12,3% de la consommation de courant française, a été en hausse (+9%) grâce à des conditions météorologiques favorables au printemps.

Enfin, la filière des bioénergies électriques (biomasse) comptait fin 2016 1.918 MW de capacités, en progression de 13% avec 215 nouveaux mégawatts installés. Elle couvre 1,4% de la consommation de courant et a déjà atteint l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique pour 2018.

Vins français: hausse des exportations vers la Chine

Source : Le Figaro

Les exportations de vins français d'appellation, hors spiritueux, ont diminué en volume en 2015-2016 par rapport à la campagne précédente, mais ont progressé en valeur vers les pays hors Union européenne (UE), en particulier la Chine.

Sur les quatre premiers mois de la "campagne viticole" 2016-2017 (soit d'août à novembre 2016 NDR), le volume de vins exportés se replie de 4% à destination de l'UE alors qu'ils progressent de 10% vers les autres pays, selon des chiffres publiés mercredi par le service statistique du ministère de l'Agriculture Agreste. En particulier, les exportations diminuent de 2% en volume et de 1% en valeur vers l'Allemagne sur un an, et de 12% en volume et de 15% en valeur vers le Royaume-Uni.

Vers les pays tiers, la hausse des volumes exportés concerne essentiellement les vins non pétillants AOP (+10% sur un an), notamment à destination des États-Unis (+15%). Vers la Chine, Hong-Kong, Singapour et Taiwan, les volumes de vins AOP exportés font un bond de 21%, après le recul observé en 2013-2014, et 2014-2015.

Depuis 2015, les exportations de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent, en volume, celles vers l'UE. Pour le champagne, les exportations diminuent en volume (-3%) et en valeur (-4%). La baisse ne concerne que l'UE (-7%), les exportations vers les autres pays enregistrant un rebond de 3%. Pour le Cognac, les volumes exportés sont une nouvelle fois en augmentation (+7% par rapport à la même période de 2015-2016), grâce au "dynamisme des échanges avec les pays tiers" note Agreste. Vers la Chine, les exportations de Cognac bondissent de 46% et de 10% vers les États-Unis.

La France est affectée également par une baisse des prix des vins sans Indication Géographique en raison de la hausse des stocks à la production et l'augmentation des importations françaises de vins en vrac espagnols. En 2016, la récolte viticole française, estimée à 43,2 millions d'hectolitres, a reculé de 10% sur un an, soit une des plus faibles productions depuis 30 ans.

[Pour la première fois, les ventes de smartphones baissent en France](#)

Source : Le Figaro

Le marché de l'électronique grand public en 2016 est sauvé par les téléviseurs.

Le marché de l'électronique grand public français a réservé quelques surprises. En 2016, les ventes de smartphones ont baissé pour la première fois depuis l'avènement de cette nouvelle catégorie née avec le lancement de l'iPhone en 2007. Les ventes ont chuté de 6% pour s'établir à 20 millions d'appareils vendus, soit un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros, selon le cabinet d'études GfK. Ce retournement marque un véritable changement pour ce secteur qui atteint un stade de maturité. La France est d'ailleurs un des premiers pays où il est aussi sensible. À l'échelle mondiale, la croissance des ventes ralentit, mais elle ne baisse pas.

Plusieurs phénomènes expliquent ce recul qui devrait se poursuivre. Les Français sont désormais bien équipés en smartphones, plus de 70% en possèdent un. L'heure n'est plus à l'achat d'un premier équipement, mais à son renouvellement et les consommateurs gardent leurs smartphones un peu plus longtemps. Ils achètent moins, mais un peu plus cher. La tranche des smartphones à moins de 100 euros ne représente plus

qu'une vente sur cinq contre une sur quatre en 2015. Les consommateurs choisissent aussi plus volontiers des écrans de portables de plus en plus grands (5 pouces et plus), adaptés aux nouveaux usages. Les smartphones sont toujours plus utilisés pour regarder des vidéos.

Autre surprise du marché français, les ventes de téléviseurs ont augmenté. Une exception au sein des marchés matures qui a une double origine.

Tout d'abord, le changement de norme de diffusion de la TNT en avril dernier a motivé nombre de ménages à changer leur écran. Ceux-ci ont d'ailleurs plutôt opté pour des téléviseurs de petites tailles. Ensuite, en juin, l'arrivée en finale de l'Euro de foot de l'équipe de France a donné un nouveau coup de pouce aux ventes, multipliées par deux sur ce seul mois, avec une préférence pour les téléviseurs de grande taille. Au total, 6,5 millions de téléviseurs ont été vendus en 2016, soit 1,4 million de plus qu'en 2015 (+30%), pour une valeur totale de 2,4 milliards d'euros.

«Le dynamisme du marché des téléviseurs a été tel qu'il a tiré toute l'électronique grand public à la hausse», explique Michael Mathieu, directeur du pôle Électronique grand public GfK. Mais il ne devrait s'agir que d'un rebond. Un retour à la normale est attendu en 2017 avec des ventes qui devraient avoisiner les 5,5 millions.

Au total, les Français ont dépensé 15,5 milliards d'euros en biens électroniques en 2016, soit une augmentation de 2%, la première sur ce secteur après cinq ans de baisse. Mais elle ne préfigure pas un retournement durable. Aucun autre segment de marché ne semble être en mesure de prendre le relais des smartphones et des téléviseurs. Les ventes d'appareils photo poursuivent leur chute globale, celles d'ordinateurs sont

en recul, le marché de l'audio plafonne... Les secteurs qui progressent, comme les drones et les objets pour la maison connectée, en hausse de 50 % sur un an, pèsent à peine 60 millions d'euros chacun.

COMMERCE

LVMH finit 2016 en pleine forme, mais joue la prudence pour 2017

Source : Le Monde

Je n'ai pratiquement que des bonnes nouvelles, c'est peut-être lassant pour vous », a lancé Bernard Arnault, jeudi 26 janvier, à l'auditoire venu écouter les résultats annuels de son groupe. LVMH conforte sa position de leader mondial du luxe, en terminant 2016 sur de nouveaux records.

Les ventes ont encore augmenté de 5 %, à 37,6 milliards d'euros, et fait passer, pour la première fois, son résultat opérationnel au-dessus de la barre des 7 milliards d'euros (7,026 milliards). Même si le groupe ne détaille pas, marque par marque, le résultat de ses ventes, les analystes estiment que le chiffre d'affaires de Louis Vuitton est supérieur à 7,5 milliards d'euros, et celui de Sephora à 7 milliards. Si 2016 se révèle assez contrastée, les bonnes performances du second semestre ont contredit les prévisions pessimistes sur la morosité du marché du luxe : au quatrième trimestre, les ventes ont connu une croissance organique de 8 %, à 10,37 milliards d'euros...

Bernard Arnault a été le premier grand patron français à avoir rencontré, début janvier, à la Trump Tower, le président américain fraîchement élu. Il a redit sa confiance dans la politique économique de Donald Trump, qui s'est entouré de « grands professionnels venus de la banque ».

« Marc Jacobs, seule marque du groupe à être dans le rouge »

Les Etats-Unis représentent le marché le plus important (27 % des ventes globales) pour le groupe, qui fabrique déjà sur le sol américain une grande partie des sacs Louis Vuitton qui y sont vendus et prévoit de construire une autre usine pour compléter la production de celle de San Dimas (Californie). Sephora – qui compte plus de 2 000 magasins dans le monde – est devenu le numéro un de la distribution de parfums et de cosmétiques aux Etats-Unis, aussi bien dans ses boutiques que sur Internet.

Les résultats sont nettement moins satisfaisants du côté de DFS – les magasins en duty free du groupe –, qui pâtit d'une conjoncture difficile en Asie, qui pèse sur les résultats du pôle distribution sélective du groupe. « Avec DFS, Marc Jacobs est la seule marque du groupe à être dans le rouge, a précisé Bernard Arnault. Mais on va y mettre bon ordre. Pierre-Yves Roussel [PDG de LVMH Fashion Group] s'y emploie et on va l'en sortir. Je dis toujours qu'il faut se méfier de la mode, c'est fragile et volatil. C'est pour cela que Louis Vuitton doit rester une marque intemporelle. »

« Exubérance statique »

L'activité mode et maroquinerie reste un moteur pour le groupe, avec un chiffre d'affaires annuel de 12,77 milliards d'euros (+ 3 %) et un résultat opérationnel courant en hausse de 10 %. Moins connu des Français, Fendi dépasse le milliard d'euros et, dans une moindre mesure, Kenzo, Céline et Loewe affichent de belles progressions.

Après la cession de Donna Karan, le groupe a investi, en octobre 2016, dans Rimowa et acheté 80 % de la marque allemande de valises pour 640 millions d'euros. Il inaugurerait à Paris, jeudi 26, le premier magasin de la marque en présence de son fils, Alexandre Arnault, devenu cogérant de la pépite allemande à 24 ans.

Mais si LVMH entame 2017 avec un flux de trésorerie de 4 milliards d'euros, pas question de faire, pour le moment, de gros achats (ni de grosses cessions, d'ailleurs). « L'espèce d'exubérance statique que nous connaissons ne va pas durer. Nous attendrons le retournement du marché pour investir », résume Bernard Arnault.

« Les taux d'intérêt défient la gravité tellement ils sont bas »

Prenant pour exemple les vins et spiritueux, qui voient leurs ventes croître de 5 %, à 4,8 milliards d'euros, mais feront bientôt face à un manque de stock de Cognac, le patron de LVMH a répété, à plusieurs reprises, la nécessité de se montrer extrêmement prudent par rapport à l'année qui commence.

Comme Warren Buffett, il se dit très optimiste à long terme, mais sait que, sur une décennie, une ou deux mauvaises années sont toujours à prévoir.

Or la dernière crise importante date de 2008. « Les taux d'intérêt défient la gravité tellement ils sont bas, la Bourse grimpe de manière exubérante, mais la situation géopolitique reste difficile à lire, et la croissance très faible en Europe. C'est toujours dans ce genre de période qu'on relâche sa vigilance et qu'il se passe quelque chose d'inattendu. Croyez ma petite expérience. »

Total prépare le terrain pour les énergies du futur

Source : Le Figaro

Chaque année, la compagnie pétrolière consacre plus d'un milliard d'euros à ses travaux de recherche et développement. Dans le cadre de sa réorganisation, elle privilégie une approche plus transverse et y a inclus un volet plus prospectif.

La recherche et développement est un axe stratégique pour Total depuis longtemps. Pour preuve, le groupe emploie près de 5000 personnes dans le monde, dédiées à ces activités - a plus de mille partenariats ou collaborations externes environ - et le budget annuel dépasse le milliard d'euros. Mais cette orientation de fond n'empêche pas les réaménagements. Dans le cadre de sa réorganisation - le projet One Total, opérationnel depuis l'automne -, Total a assigné une vocation plus transverse à sa direction R&D, et y a inclus un volet plus prospectif. «Traditionnellement, l'activité recherche et développement du groupe a toujours été très proche du business et des différents métiers, témoigne Philippe Baptiste, le directeur de la R&D de Total - arrivé il y a près d'un an, après une longue expérience au CNRS. Cette vocation demeure mais nous avons souhaité l'enrichir: la R&D doit aussi être susceptible de répondre à de grandes questions stratégiques, comme par exemple, le captage, l'utilisation et le stockage du CO2.» Philippe Baptiste ne le cache pas: ces dernières années, la prise en compte de l'impact de nos activités a pris une place prépondérante dans notre R&D au point qu'«avec le CO2, l'efficacité énergétique est aussi devenue un axe clé». En l'occurrence, parmi les autres géants de l'or noir, Total est l'un de ceux qui se montrent le plus soucieux de sa diversification énergétique: il était déjà dans le solaire avec SunPower mais ces deux dernières

années, il a accéléré la démarche avec le rachat du fabricant de batteries Saft et du fournisseur d'énergie verte Lampiris.

Total dépose environ 200 brevets chaque année

«Sur aucun sujet, nous ne partons d'une feuille blanche: qu'il s'agisse de l'hydrogène, des biocarburants ou encore des énergies renouvelables en général, nous avons bâti des solutions ou des briques technologiques, poursuit Philippe Baptiste. Reste maintenant à voir comment industrialiser certaines solutions ou de quelle manière les coûts peuvent être optimisés.» L'intéressé fait en particulier référence aux biocarburants, «un domaine passionnant mais où nous ne disposons pas encore des effets volumes souhaités». Et sur la question des disruptions en matière de R&D: «dans le solaire, les coûts ont été diminués par trois en quelques années. Aucun expert du secteur n'aurait prédit que les coûts allaient baisser aussi vite, mais est-ce suffisant...»

Chaque année, Total dépose environ 200 brevets, concernant peu ou prou la totalité de l'éventail de ses activités, mais pratique aussi de longue date l'innovation ouverte, partenariale, avec ses pairs, des instituts de recherche publics ou privés, des universités. «S'il y a bien des effets de mode dans la recherche dernièrement, comme dans les autres domaines - avec soudain certains volets mis en lumière -, l'innovation se vérifie également tous les jours dans le raffinage ou l'exploration-production, les métiers originels du groupe, commente Philippe Baptiste. Dans l'amont en particulier, si on peut désormais explorer des gisements aussi inaccessibles, c'est parce que nous avons travaillé sur des outils de plus en plus sophistiqués et performants.»

Engie va construire en Indonésie

Source : Le Figaro

Engie a annoncé vendredi avoir bouclé le financement de la phase initiale du projet Muara Laboh de construction de sa première centrale de production d'électricité à partir de géothermie, qui sera située en Indonésie.

Engie opère pour ce projet au sein du consortium PT Supreme Energy Muara Laboh, formé également de la société japonaise de trading et d'investissement Sumitomo Corporation et du développeur indonésien de projets d'électricité géothermique PT Supreme Energy.

"L'accord de financement portant sur un montant de 440 millions de dollars a été signé par le consortium" avec plusieurs banques, précise un communiqué du groupe.

"La construction de la centrale, dans la région Solok Selatan de la province du Sumatra occidental, commencera dans le courant de l'année 2017 et durera 30 mois", ajoute-t-il.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Télévision : Mediawan rachète le Groupe AB

Source : Le Monde

C'est une première brique, qui donne une indication assez nette sur la nature de l'édifice à venir. Mediawan, la société cotée créée par Xavier Niel, Matthieu Pigasse (actionnaires à titre individuel du Monde) et le producteur Pierre-Antoine Capton, a annoncé, lundi 30 janvier, entrer en négociations exclusives pour acquérir

Groupe AB, « le premier éditeur, producteur et distributeur indépendant de contenus en France ».

Les actionnaires d'AB, l'un des derniers groupes audiovisuels indépendants français, dont son fondateur, Claude Berda (53 %), et TF1 (33,5 %), ont accepté l'ouverture de ces négociations, en vue d'une acquisition du groupe pour 270 millions d'euros. Les actionnaires de Mediawan se prononceront sur cette opération le 13 mars.

Connu pour avoir produit, il y a un quart de siècle, la série phare Hélène et les garçons, comment le Groupe AB s'est-il imposé dans l'esprit de ceux qui ont scruté l'ensemble du paysage audiovisuel européen pour y déceler des cibles ? « Nous y avons pensé dès le premier jour, explique M. Capton, par ailleurs fondateur de 3e Œil Productions. Personne n'a la bonne perception de ce qu'est aujourd'hui le Groupe AB. La société s'est complètement transformée, elle produit des séries qui figurent au palmarès des meilleures audiences annuelles, comme Section de recherches ou Alice Nevers, le Juge est une femme. Elle a aussi commencé à produire des séries premium comme Zone Blanche pour France 2. »

Une vague de concentration

Producteur d'environ quatre-vingts heures par an et détenteur d'un catalogue (Engrenages, Fais pas ci fais pas ça, Friends...) de douze mille heures de programmes, Groupe AB est aussi un éditeur de chaînes, avec 19 canaux comme RTL9, AB3 – « l'une des chaînes les plus puissantes en Belgique », souligne M. Capton –, Sciences et Vie TV ou AB Moteurs. « Nous allons retravailler ce portefeuille de chaînes, en "rebranding" certaines, réfléchir à des changements de thématiques », indique-t-il.

Présent dans les différents métiers de l'audiovisuel, Groupe AB est enfin une bonne affaire : la société a enregistré en 2016 un chiffre d'affaires de 158 millions d'euros pour un résultat d'exploitation (Ebitda) de 36 millions, et dispose de 30 millions de trésorerie. « Nous l'achetons avec un multiple à un chiffre [7,5 fois l'Ebitda], là où nombre de transactions récentes dans le secteur ont donné lieu à une multiplication à deux chiffres », se félicite M. Capton.

Un groupe non coté, familial, présent dans les contenus audiovisuels et financièrement attractif : l'engagement des fondateurs de Mediawan vis-à-vis des investisseurs qui les ont rejoints dans le Spac (Special Purpose Acquisition Company) créé en 2016 semble tenu. Pour autant, l'acquisition du Groupe AB n'est présentée que comme une première étape sur la voie de la création d'une « plate-forme européenne qui puisse répondre aux demandes de contenus de tous les opérateurs digitaux », explique M. Capton.

« Nous étudions d'autres cibles européennes dans les domaines de la production de séries, de la télévision, du cinéma et de l'animation, indique-t-il. Les négociations sont avancées avec quatre acteurs. Nous envisageons d'autres annonces dans les semaines qui viennent. » Après avoir levé 250 millions d'euros, les fondateurs ambitionnent de réaliser d'autres acquisitions dont le total cumulé dépasserait le milliard d'euros, grâce aux effets de levier. Ainsi, la moitié de l'acquisition du Groupe AB sera financée par un emprunt.

« Une forte demande pour les séries européennes »

MM. Capton, Niel et Pigasse entendent plus que jamais mettre sur pied un groupe de contenus audiovisuels qui soit « un leader européen ». A leurs yeux, les dernières

tendances du marché ont conforté cette vision. « Il y a une forte demande pour les séries européennes, analyse M. Capton. En 2016, les productions françaises ont supplanté les américaines dans le classement des meilleures audiences de télévision en France. Aux Etats-Unis, une série européenne comme The Young Pope rencontre un grand succès sur HBO. Nous voulons répondre à cette nouvelle demande. »

Le marché des contenus est porté par les investissements spectaculaires qu'y réalisent des acteurs comme Amazon ou Netflix pour nourrir leurs catalogues de vidéo à la demande (SVOD). Mediawan lorgne ce segment et s'inscrit dans un vaste mouvement de consolidation : fusion Shine – Endemol, acquisition par Vivendi de 26,2 % de Banijay-Zodiak, achat de Newen par TF1...

Le projet inclut-il la mise en place d'une plate-forme de SVOD ? « Rien n'est exclu », répond M. Capton. Le Groupe AB s'est déjà aventuré sur le terrain de la vidéo à la demande avec Jook Vidéo et s'est reconverti dans des services thématiques comme Action Max. En revanche, le projet Mediawan n'est pas un projet de presse et n'implique pas le Groupe Le Monde, dont MM. Niel et Pigasse sont propriétaires aux côtés de Pierre Bergé. « Il n'y a aucun lien entre les deux activités et les deux groupes sont totalement indépendants », rappelle M. Capton.

[Alstom : contrat de 91 millions d'euros](#)

Source : Le Figaro

Alstom et le Sytral ont signé un contrat d'un montant de 91 millions d'euros pour la fourniture des nouveaux automatismes des lignes B et D du métro de Lyon. La première mise en service automatique de la ligne B est

prévue fin 2019 et le basculement vers les nouveaux automatismes de la ligne D mi-2023.

Grand Paris: contrat de 968 millions d'euros pour Bouygues TP

Source : Le Figaro

La Société du Grand Paris (SGP) a attribué à un groupement d'entreprises piloté par Bouygues Travaux Publics (TP) un contrat de 968 millions d'euros, pour des travaux de génie civil de la ligne 15 sud du futur métro Grand Paris Express.

"L'année 2017 est marquée par le déploiement des travaux de génie civil sur toute la ligne 15 sud du Grand Paris Express. La Société du Grand Paris vient d'attribuer le quatrième des huit marchés de génie civil de la ligne, d'un montant de 968 millions d'euros (807 M EUR hors taxe), à un groupement d'entreprises piloté par Bouygues TP", a annoncé mercredi la SGP dans un communiqué.

"Les travaux de génie civil du tronçon T2A, entre les gares Villejuif Louis-Aragon et Créteil l'Echat (Val-de-Marne), seront réalisés par le groupement constitué de Bouygues Travaux Publics, en qualité de mandataire solidaire, et de: Soletanche Bachy France, Soletanche Bachy Tunnels, de BESSAC et de SADE", ajoute la SGP. Soletanche et Bessac sont des filiales de Vinci.